

## La MRC de Lotbinière s'active à contrer la pénurie de main-d'œuvre

**Sainte-Croix, le 10 novembre 2021** – La MRC de Lotbinière s'associe aux élus municipaux et aux entreprises manufacturières de la Chaudière-Appalaches, afin de proposer au gouvernement une série de mesures pour contrer la pénurie de main d'œuvre pour nos industries. Cette initiative est dirigée par la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) et par Chaudière-Appalaches économique (CAÉ).

Une enquête a d'abord été réalisée par Deloitte et E&B DATA auprès des entreprises manufacturières de la région en août dernier. Au total, 309 entreprises ont été consultées, dont 23 en Lotbinière ayant à elles seules 177 postes à combler. « Malgré nos investissements en automatisation et robotisation, la bonification des avantages sociaux pour les employés et le recrutement à l'international, la pénurie de main-d'œuvre se fait durement sentir pour Planchers PG. Nous avons dû abandonner des produits par manque de capacité de production en lien avec la pénurie de main-d'œuvre et notre développement est sur pause depuis plusieurs mois malgré le fait que ce ne sont pas les opportunités qui manquent » a indiqué Mme Anne-Marie Faucher, Présidente-Directrice générale de Planchers PG.

Le 9 novembre, une délégation composée d'élus, de dirigeants d'entreprises et de conseillers en développement économique de la Chaudière-Appalaches ont rencontré Mme Lucie Lecours, ministre déléguée à l'Économie, Mme Dominique Anglade, cheffe de l'opposition officielle ainsi que M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, afin de déposer un mémoire, relatant les constats de l'enquête, mais également des pistes de solutions à envisager.

« Cette crise que nous vivons présentement a des conséquences qui mettent en danger la pérennité de nos entreprises et l'économie de notre MRC. Il est important et nécessaire de travailler ensemble, dès maintenant, puisque la pénurie de main-d'œuvre nous affectera encore au moins jusqu'en 2030 » a mentionné M. Normand Côté, préfet de la MRC de Lotbinière.

En 2021, les pertes pour la production manufacturière non réalisée dans la Chaudière-Appalaches sont évaluées à 2,1 G \$. Parmi les solutions proposées, notons l'adaptation des programmes d'aide aux PME pour favoriser davantage l'automatisation et la robotisation, la simplification du recrutement à l'international et l'aide à trouver des solutions pour la création de nouveaux logements et transport collectif. Enfin, rappelons que la région de la Chaudière-Appalaches est la troisième plus importante région manufacturière au Québec avec un PIB sectoriel de 5,3 G \$.

Pour consulter les faits saillants de l'étude, le rapport d'enquête complet et le mémoire déposé, [visitez le site Internet de Chaudière-Appalaches économique](#).

-30-

Source et information :

Karine Thomassin

Conseillère aux communications

karine.thomassin@mrcclotbiniere.org